

КОНКУРС ПОНИМАНИЯ УСТНЫХ ТЕКСТОВ

TRANSCRIPTION DES DOCUMENTS AUDIO

EXERCICE 1

S'ASSURER AVANT DE COMMENCER L'ÉPREUVE QUE TOUS LES CANDIDATS SONT PRÊTS.

[mise en route de l'appareil de lecture]

Vous allez entendre deux fois un enregistrement sonore de 5 minutes environ.

Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions.

Puis vous écouterez une première fois l'enregistrement.

Vous aurez ensuite 3 minutes pour commencer à répondre aux questions.

Vous écouterez une seconde fois l'enregistrement.

Vous aurez encore 5 minutes pour compléter vos réponses.

Lisez les questions, écoutez le document puis répondez.

(pause d'1 minute)

Première écoute

EXERCICE 1

Jérôme Godefroy : Nous allons maintenant parler des portables à l'hôpital. Bonjour professeur Michel Drancourt.

Michel Drancourt : Bonjour.

Jérôme Godefroy : Vous êtes professeur de microbiologie à l'Université de Marseille. Vous êtes l'invité de RTL midi car il y a une étude anglo-saxonne, britannique et américaine, qui affirme que le portable, le téléphone portable peut être une voie importante de diffusion des infections nosocomiales dans les hôpitaux, et ces travaux confirment vos propres observations.

Michel Drancourt : Oui, nous avons fait un travail plus modeste que celui qui a été publié, mais qui va exactement dans le même sens et qui montre qu'effectivement les téléphones portables, ceux du personnel ou ceux de patients, peuvent être contaminés avec des bactéries ou des virus qui sont eux-mêmes... qui peuvent eux-mêmes être responsables d'infections ensuite chez les patients, qu'on appelle des infections nosocomiales.

Jérôme Godefroy : Alors, pourquoi le portable justement, parce que c'est un objet qui va partout, qui va à l'extérieur, qui revient...

Michel Drancourt : Oui.

Jérôme Godefroy : Voilà, c'est ça, hein ?

Michel Drancourt : Tout à fait. Et puis c'est un objet relativement nouveau tout de même dans les hôpitaux, c'est un objet qui en pratique n'existait pas quasiment il y a une dizaine d'années, par exemple dans les hôpitaux ou dans les cliniques et c'est un sujet qui n'avait pas été véritablement étudié jusqu'à présent. D'autres objets inanimés dans les hôpitaux avaient fait l'objet de recherches de même nature, mais pas le téléphone portable jusqu'à présent.

Jérôme Godefroy : D'autres objets comme par exemple les appareils de prise de tension, les thermomètres, ces choses là.

Michel Drancourt : Oui, tout à fait, voilà. On est entouré... lorsqu'on est patient hospitalisé dans une clinique ou dans un hôpital, on est entouré par tout un tas d'objets, ceux

que vous venez de citer, puis il y a des objets un petit peu plus distants : les ordinateurs, par exemple. Les claviers d'ordinateur ont beaucoup été étudiés, ils sont porteurs, sans surprise je dirais, de microbes, voire de virus.

Élizabeth Martichoux : Alors, les infections se transmettent de patient à patient, via les soignants à cause de ces portables.

Michel Drancourt : Voilà, oui. Disons qu'il faut... ceci étant...il faut un tout petit peu tempérer le rôle réel de tout ça, si vous voulez. Tous ces objets, les portables, les autres objets que nous avons cités ensemble sont... peuvent être contaminés par des virus ou des bactéries. Mais ensuite il faut que le virus ou la bactérie passe du portable vers le patient, pour donner une infection au patient. Et en réalité le passage se fait beaucoup, beaucoup par les mains du personnel, les mains des médecins, des infirmières, des autres personnels qui vont prendre en charge le patient.

Élizabeth Martichoux : Des mains qui ne sont pas désinfectées ? Des mains qui ne sont pas lavées entre chaque opération ? Chaque acte ? C'est ça le problème ?

Michel Drancourt : C'est un point clé, exactement. Vous avez tout à fait raison, c'est un point clé actuellement de la prévention des infections que de convaincre tous les soignants, tous les soignants, en permanence, d'avoir une très bonne hygiène de leurs mains, et en pratique il y a un geste qui est très simple en théorie mais qui n'est pas si facile que ça à implanter, qui est de se passer les mains à ce qu'on appelle des solutions hydro-alcooliques...

Élizabeth Martichoux : On les connaît bien avec le H1N1.

Michel Drancourt : Et donc, c'est un point clé. Et donc, vous voyez bien qu'en réalité la bactérie, staphylocoque par exemple, qui peut être trouvée sur un téléphone portable, pour que cette bactérie ensuite soit responsable d'une infection chez un patient, il faut qu'elle soit en contact avec le patient, et qu'en pratique la seule façon, bien entendu, c'est que les mains qui ont touché le téléphone portable, ensuite touchent directement le patient sans hygiène. Donc, le point clé c'est le passage par les mains du personnel et donc l'hygiène des mains du personnel.

Élizabeth Martichoux : On tombe un peu de sa chaise, parce qu'on pensait quand même que c'était fait systématiquement après un coup de fil au portable et avant d'examiner un patient, on devrait se laver les mains !

Michel Drancourt : Vous avez tout à fait raison. Et là, pour être vraiment précis, ça semble un détail mais ça ne l'est pas, plutôt que laver à proprement parler, il y a une façon de... laver, ça laisse supposer en gros de l'eau et du savon schématiquement... en réalité il y a quelque chose de beaucoup plus simple et plus rapide que ça, qui est de se frotter les mains avec ces fameuses solutions hydro-alcooliques. Et donc, vous avez raison, il faut que ça soit fait comme ça. Malheureusement, ce geste qui est pourtant très simple, très rapide, facile puisque maintenant je dirais toutes les cliniques, tous les hôpitaux sont équipés de solutions hydro-alcooliques, et bien, malheureusement n'est pas fait dans 100% des cas, comme cela devrait, il reste des brèches, et c'est à ce moment-là que le virus ou la bactérie peut passer du téléphone portable, ou bien d'autres objets inanimés d'ailleurs, vers le patient.

Jérôme Godefroy : Professeur, donc si je comprends bien, vous ne mettez pas en cause directement et uniquement le portable, ce sont les pratiques que vous mettez en cause.

Michel Drancourt : Disons les deux. Le téléphone portable est un objet supplémentaire en quelque sorte qui est introduit...

Élizabeth Martichoux : Un nouveau vecteur.

Michel Drancourt : Voilà, un nouveau vecteur, une nouvelle source possible de microbes qui n'existait pas, encore une fois, dans nos cliniques et dans nos hôpitaux il y a encore quelques années, hein, finalement, qui était très peu répandu, tout au moins, qui maintenant est extrêmement banalisé, donc il faut tenir compte du fait que cet objet nouveau peut être une source de microbes et donc il faut réfléchir à en limiter tout de même l'usage ou la proximité des patients, mais ça n'est pas suffisant et il faut également renforcer encore l'hygiène des mains du personnel, et moi, je dirais que dans ce sens-là, la diffusion que vous assurez de ça est extrêmement importante, parce qu'un acteur important de ça, c'est le patient lui-même. C'est-à-dire que c'est au patient de vérifier...

Élizabeth Martichoux : Exiger, on va exiger des soignants qu'ils se lavent les mains avant tout examen sur nous-mêmes.

Michel Drancourt : Je crois que vous avez raison, c'est important... l'hygiène est faite pour les patients, elle n'est pas faite pour les soignants. Elle est faite pour protéger.

Élizabeth Martichoux : En tout cas, pas question d'interdire les portables à l'hôpital, ça ne serait pas possible. C'est irréversible.

Michel Drancourt : Non, je pense qu'il faut le limiter simplement. D'une part, c'est irréversible et deuxièmement, je pense qu'il faut simplement en limiter l'usage dans un certain nombre de points clés, si vous voulez, de l'hôpital. Entre se servir du portable dans un couloir de circulation, c'est une chose, dans une salle d'opérations, ça serait d'autre nature. Donc, on est d'accord qu'il y a une graduation des choses, et que simplement il faut trouver le point raisonnable.

Élizabeth Martichoux : Merci beaucoup Michel Drancourt d'avoir été en ligne dans ce RTL Midi. Je rappelle que vous êtes professeur de microbiologie à l'Université de Marseille.

Michel Drancourt : Merci à vous.

(pause de 3 minutes)

Seconde écoute

(pause de 5 minutes)

Exercice 2

Vous allez entendre une seule fois un enregistrement sonore de 1 minute 30 à 2 minutes.

Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions.

Après l'enregistrement vous aurez 3 minutes pour répondre aux questions.

Répondez en cochant la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée.

Lisez maintenant les questions.

[Pause de 1 minute]

En Espagne, depuis plus de 10 ans, dans les quatre principales villes universitaires, les personnes âgées propriétaires d'appartement cohabitent volontiers avec des étudiants. L'association Concorda Logis à Montpellier a repris cette initiative. En échange du moment partagé, comme prendre des repas en commun, participer à des sorties et moyennant une petite participation financière, le jeune dispose dans l'appartement de sa chambre. L'association fait passer un entretien individuel aux très nombreux étudiants qui postulent afin de former les binômes les plus harmonieux possibles. Oana Barré, fondatrice de Concorda Logis, connaît les motivations des seniors.

– C'est de ramener le bruit, la vie, une porte qui claque, quelqu'un qui part le matin, qui dit bonjour, quelqu'un qui rentre le soir, qui se pose, qui partage une tisane, un verre de jus d'orange. C'est la perspective d'avoir un certain nombre d'activités partagées dans la semaine en plus de ce qu'ils peuvent avoir par eux-mêmes dans un club, dans une maison pour tous, une aide à domicile ou le kiné qui vient leur rendre visite. C'est aussi l'envie pour certains d'accueillir un étudiant étranger. Ça concerne souvent des seniors qui ont eux-mêmes vécu à l'étranger et qui aiment ça.

– Et parfois cette cohabitation a des conséquences inespérées. Pour Jean, un tout jeune veuf de 70 ans, l'accueil d'un étudiant pendant plus d'un an lui a redonné pleinement goût à la vie. A l'occasion de la nouvelle rentrée universitaire, il n'a pas voulu renouveler l'expérience.

– Il nous a gentiment répondu qu'effectivement Pierre-Michel avait pris son envol, pris un studio en ville et que pour sa part, il était donc dans l'attente d'accueillir sa nouvelle compagne, avec ses meubles et qu'autant son appartement était trop grand jusqu'à présent, autant pour le coup il allait devenir trop petit parce qu'effectivement il avait rencontré quelqu'un et qu'il allait continuer sa vie avec une compagne.

– Si cette forme de cohabitation intergénérationnelle n'est pas une réponse au manque de logements, elle permet assurément un rapprochement entre les générations bénéfique à tous. Après Montpellier, Concorda Logis s'établit maintenant à Nîmes.

France Info, chronique Planète citoyenne, 11/05/06
[Pause de 3 minutes]